



<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 83 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 14 Absent(s) excusé(s) : 17 Absent(s) : 1</i>
--	---	---

Date de convocation : 24 janvier 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 30 janvier 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-01-31-CM-2 :

Installation de nouveaux élus de la Commune de Lorry-Mardigny.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Moselle en date du 15 décembre 2022 autorisant l'adhésion de la Commune de Lorry-Mardigny à Metz Métropole au 1^{er} janvier 2023,
VU l'arrêté interpréfectoral de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle et de Monsieur le Préfet de la Moselle en date du 20 décembre 2022 autorisant le retrait de la Commune de Lorry-Mardigny de la Communauté de Communes Mad & Moselle au 1^{er} janvier 2023,
VU l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Moselle en date du 17 janvier 2023 actant la nouvelle composition du Conseil métropolitain suite à l'adhésion de la Commune de Lorry-Mardigny à Metz Métropole,
CONSIDERANT que dans les Communes de moins de 1 000 habitants, les Conseillers métropolitains sont les membres du Conseil Municipal désignés dans l'ordre du tableau, à savoir le Maire en qualité de Conseiller métropolitain titulaire et le premier Adjoint en qualité de Conseiller métropolitain suppléant,

DECLARE Monsieur Philippe HARDY installé dans ses fonctions de Conseiller métropolitain titulaire de la Commune de Lorry-Mardigny,
DECLARE Monsieur Damien THIEL installé en qualité de Conseiller métropolitain suppléant de la Commune de Lorry-Mardigny.

Metz, le 31 janvier 2023

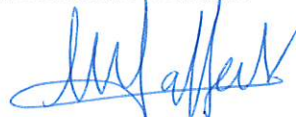
Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230130-2023-01-DC2-DE

Numéro de l'acte : 2023-01-DC2
Date de décision : lundi 30 janvier 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Installation de nouveaux élus de la Commune de Lorry-Mardigny
Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 02/02/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230130-2023-01-DC2-DE
Document principal : 99_DE-2.pdf

Historique :

01/02/23 14:45	En cours de création	
01/02/23 14:47	En préparation	Catherine DELLES
02/02/23 08:22	Reçu	Catherine DELLES
02/02/23 08:24	En cours de transmission	
02/02/23 08:26	Transmis en Préfecture	
02/02/23 08:30	Accusé de réception reçu	